

Création d'une filière maraîchage bio en Vals de Saintonge le 29 novembre

mardi 29 novembre 2016, par [lpe](#)

Ensemble développons l'emploi et la coopération dans notre territoire

« Crédit de la Région »

Réunion d'information et de mobilisation

Mardi 29 Novembre à 20 heures,

Salle municipale Alphonse d'Aquitaine (Place de l'Hôtel de ville),
Saint-Jean-d'Angély

Organisé par : Mise d'Economie Solidaire en Ile-de-Saintonge
Sous le Haut Patronage du Gouvernement

Déroulé de la Réunion

Intervention : Mise d'Economie Solidaire en Ile-de-Saintonge, CCI Charente-Maritime, en charge de la gestion de la filière bio à l'échelle régionale, A. Béguin, Vice-président délégué à l'agriculture et à l'environnement de la Chambre des Métiers et des Artisanats de Charente-Maritime, P. Lévy, Vice-président délégué à l'agriculture et à l'environnement de la CCI Charente-Maritime, Mme Anne-Marie Morisse (coordonnatrice de l'axe de développement durable et énergie) et M. Hervé Le Gall (coordonnateur de la filière maraîchage bio).

Présentation de l'AFB (Association professionnelle bio) : Association des fermes bio, agriculteurs et transformateurs bio, qui regroupe les agriculteurs et transformateurs bio de la Charente-Maritime, de Poitou-Charentes, Vendée et Pays de la Loire.

Présentation de l'AFB : Il s'agit d'un projet de transition vers la bio dans le secteur du maraîchage qui se déroulera, en collaboration avec l'AFB, 1000 agriculteurs engagés dans la production de légumes et fruits bio de saison. L'objectif d'ici fin 2017 est d'atteindre 27 fermes et transformateurs bio.

Présentation de projets bio en partenariat des fermes et de transformateurs, et de développement d'espaces végétaliens et à ferme, permettant ainsi au secteur de répondre aux besoins en produits bio de la population. Des formations et de dispositifs sont créés pour accompagner l'ensemble des acteurs dans leur transition vers la bio.

Il s'agit aussi de contribuer à la cohésion sociale en renforçant les liens entre les agriculteurs et transformateurs bio et leurs clients, cela de deux façons :

- par la mise en place de réseaux de vente directe (marchés, foires, etc.) et de distribution de produits bio à destination des particuliers et des entreprises (livraison à domicile, etc.).

- par la mise en place de partenariats entre agriculteurs et transformateurs bio et les collectivités territoriales, qui faciliteront les échanges et renforceront la cohésion sociale entre les agriculteurs et les transformateurs.

Présentation de l'AFB :

Le développement partiel de petits fermiers de la région aurait été compliqué à renverser à moyen et long terme, l'engagement à court terme de la production peut participer les agriculteurs à prendre une décision.

La partie bio du secteur régional devrait être étendue à tout le secteur bio (autour des fermes et circuits courts, distributions en d'autres terrains qui faciliteront les échanges et renforceront la cohésion sociale entre les agriculteurs et les transformateurs).